

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE
QUÉBEC

Publiée avec l'approbation de
 Son Eminence le Cardinal TASCHEREAU, Archevêque de Québec



Prop.-Rédacteur :

H. l'abbé D. GOSSELIN
 Curé du Cap-Santé,
 Co., de Portneuf.

Prop.-Rédacteur :

H. l'abbé D. GOSSELIN
 Curé du Cap-Santé,
 Co., de Portneuf.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT :

Une piastre par an, payable d'avance ; le numéro 2 Cts. Toute personne qui recrute cinq abonnements a droit à un abonnement gratis. On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

QUÉBEC :

DES ATELIERS TYPOGRAPHIQUES DE A. COTÉ ET CIE

1892

SOMMAIRE :

Lettre de son Eminence le Cardinal Taschereau au Clergé et aux fidèles du diocèse de Chicoutimi, 301.—Lettre Pastorale de Mgr Louis-Nazaire Bégin, 301.—Le Mois de Saint-Joseph, 303.—Liste des cas réservés par la lettre pastorale N° 198, 304.—Lettres de l'abbé H.-R. Casgrain, 304.—Bulletin judiciaire 310.—A travers le monde des nouvelles, 311.

FÊTES DE LA SEMAINE.

Dimanche,	28 février	—Quinquagésime.
Lundi,	29	—Férie.
Mardi,	1 Mars	—
Mercredi,	2	—Cendres, fête légale.
Jedi,	3	—Férie.
Vendredi,	4	—Sainte Couronne d'épines de N.-S. J.-C.
Samedi,	5	—Férie.

Restaurateur de Robson.



Marque de Commerce.

Cette préparation est hautement recommandée par des personnes compétentes, Plusieurs Médecins et autres.

En vente partout — 50 centimes la bouteille.

L. ROBITAILLE, Propriétaire.
Joliette, P. Q., Canada.

OFFICES DES ÉGLISES DE QUÉBEC.

BASILIQUE N.-D. DE QUÉBEC

Messes basses le dimanche à 5 h. 6 h., 7 h., 8 h.—Grand'messe à 10 h. V. pres à 7 h.

EGLISE DE LA BASSE-VILLE,

Messes Basses le dimanche à 6.20 h., 7 h.

EGLISE SAINT-ROCH.

Messes Basses le dimanche à 6. 7, 8. 9.—Grand'messe à 10 h.—Catechisme à 1 h., Vêpres à 2 h.

CONGRÉGATION DE ST-ROCH.

Messes basse pour Congréganistes à 6½ h.—Grand'messe à 10 h. Vêpres à 2 h. : Harmon et Salut à 7 h.

CONGRÉGATION DE LA HAUTE-VILLE

Messes basses à 5½, 6 et 7 h.—Sermon et Salut à 5 h.

EGLISE S. JEAN-BAPTISTE.

Messes basses à 5½, 7 et 8 h.—Grand messe à 9½ h.; Catechisme à 1 h.—Vêpres à 2 h.—Archiconfrérie à 7 h.

EGLISE SAINT-SAUVEUR.

Messes basses le dimanche à 5½. 6½, 7½ et 8½.—Grand'messe à 9½.—Vêpres à 2 h. et Archiconfrérie à 7 h.

CHAPELLE N.-D. DE L'OURDES

Messes basses le dimanche à 6

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE QUÉBEC

Lettre de son Eminence le Cardinal Taschereau
Au Clergé et aux Fidèles du diocèse de Chicoutimi

ELZÉAR-ALEXANDRE TASCHEREAU, Cardinal Prêtre de la Sainte Église Romaine, du titre de Sainte Marie de la Victoire, par la grâce de Dieu et du Siège apostolique, Archevêque de Québec,

Au Clergé et aux Fidèles du diocèse de Chicoutimi, Salut en Notre Seigneur.

Attendu 1^o qu'il a plu à Sa Sainteté le Pape Léon XIII, de Nous donner pour Coadjuteur Mgr L.-N. Bégin, ci-devant votre évêque, et maintenant archevêque de Cyrène ;

Attendu 2^o que dans une lettre en date du 2 janvier courant, Son Eminence le cardinal Siméoni, préfet de la S. C. de la Propagande, Nous a autorisé à nommer, après avoir pris conseil de Mgr L.-N. Bégin, un administrateur du diocèse de Chicoutimi, en attendant la nomination d'un nouvel évêque ;

Attendu 3^o que Nous sommes autorisé par la susdite lettre à donner au dit administrateur tous les pouvoirs qu'avait Mgr. L.-N. Bégin, excepté ceux qui requièrent le caractère épiscopal :

Nous soussigné, Archevêque de Québec, après avoir pris conseil de Mgr L.-N. Bégin, et à cause des circonstances, nommons pour administrateur du diocèse de Chicoutimi le dit Mgr L.-N. Bégin, avec les pouvoirs ci-dessus exposés et Nous réservons le pouvoir de le remplacer par un autre si c'est jugé nécessaire ou utile.

Donné à Québec, sous notre seing, le sceau de l'Archidiocèse et le contre-seing de notre secrétaire, le vingt janvier mil huit cent quatre-vingt-douze.

E.-A. CARD. TASCHEREAU,

Arch. de Québec.

Lettre Pastorale de Mgr Louis-Nazaire Bégin

Au Clergé et aux Fidèles du diocèse de Chicoutimi pour leur annoncer que le Saint Père l'a nommé Coadjuteur de S. E. le cardinal Taschereau avec le titre d'Archevêque de Cyrène

LOUIS-NAZAIRE BEGIN, par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique, Archevêque de Cyrène, Administrateur du Diocèse de Chicoutimi,

Au Clergé, aux Communautés Religieuses et aux Fidèles du diocèse de Chicoutimi, Salut et Bénédiction en Notre Seigneur.

Nos Très Chers Frères,

Il y a un peu plus de trois ans, Notre Saint Père le Pape Léon XIII Nous

intimait l'ordre d'accepter le fardeau de l'épiscopat et de venir remplir les fonctions si délicates qu'avait exercées auparavant votre premier évêque, le très regretté Monseigneur Dominique Racine, de sainte mémoire. Nos craintes étaient grandes, nos appréhensions bien vives; le sentiment de notre faiblesse grandissait avec celui de la responsabilité qui allait peser sur Nous. La volonté expresse du Vicaire de Jésus-Christ triompha cependant de nos frayeurs; elle Nous détermina à quitter une position déjà trop en vue à notre gré, pour assumer la charge pastorale que Nous redoutions par-dessus-tout.

Le 7 novembre 1888, Nous faisons notre entrée solennelle dans la cathédrale de Chicoutimi, au milieu d'une multitude de fidèles accourus de toutes parts pour Nous souhaiter la bienvenue et recevoir notre première bénédiction épiscopale.

L'accueil sympathique que Nous firent le clergé et le peuple ouvrit bientôt notre cœur à la confiance dont Nous avons tant de besoin. Dieu, dans son infinie miséricorde, avait eu pitié de Nous; il Nous avait ménagé des consolations; les aspérités s'étaient aplanies comme d'elles-mêmes et Nous n'avions qu'à remercier le Seigneur de Nous avoir confié l'un des meilleurs diocèses qui existent dans l'univers catholique.

Heureux de la position relativement facile que la divine Providence Nous avait faite, Nous comptions terminer paisiblement notre carrière auprès de l'excellente et religieuse population du Saguenay. Mais il est écrit qu'il n'y a rien de stable ici-bas et que la vie est un temps d'épreuves, la terre une vallée de larmes (Ps. LXXXIII, 7), les joies de ce monde une fumée que le vent emporte, « *Quæ est enim vila vestra? Vapor est ad modicum parens et deinceps exterminabitur.* » (Jac. IV, 15.)

Nous pouvons dire avec l'écrivain inspiré que tous nos projets sont passés comme l'ombre, comme le courrier qui se précipite, comme le navire qui fend les flots agiles,..... comme l'oiseau qui vole à travers les airs,..... comme la flèche qui est lancée vers son but, lesquels ne laissent aucune trace de leur passage: *Transierunt omnia illa tanquam umbra et tanquam nuntius percurrrens, et tanquam navis quæ pertransit fluctuantem aquam..... aut tanquam avis quæ transvolat in aere..... aut tanquam sagilla emissa in locum destinatum.....* (Sag. V, 9-13).

Le même Souverain Pontife qui Nous avait chargé de vos intérêts spirituels vient de Nous rappeler à un autre poste.

Il y a sur l'antique siège archiépiscopal de Québec un vieillard vénérable, l'orgueil du peuple canadien, un homme qui, par l'éclat de ses vertus, l'étendue de son savoir, la droiture de son caractère et la largeur de ses vues a rendu d'immenses services à la Sainte Eglise et a mérité de recevoir de son Chef Suprême les honneurs de la pourpre romaine. Ce personnage illustre que vous connaissez tous, qui a administré autrefois votre diocèse avec tant de sagesse et de dévouement, qui n'a pas cessé de l'entourer de sa paternelle protection, Nous n'avons pas besoin de vous le nommer; son nom se retrouve sur les lèvres de tous, il est gravé, comme ses bienfaits, dans les cœurs; nul ne le prononce sans faire vibrer les fibres les plus intimes de vos âmes, sans évoquer partout le sentiment d'un profond respect, sans entendre autour de lui un concert de bénédictions. Arrivé à l'âge de soixante-douze ans, après une carrière sacerdotale d'un demi-siècle et un épiscopat laborieux de vingt-

et-un ans, ce vénéré Prince de l'Eglise, sentant ses forces diminuer, a demandé du secours au Souverain Pontife. Ce désir si légitime a été exaucé et il a plu à Sa Sainteté le Pape Léon XIII, glorieusement régnant, de Nous désigner, malgré nos sérieuses objections et notre indignité, comme coadjuteur de l'Éminentissime Cardinal Archevêque de Québec, avec le titre d'Archevêque de Cyrène.

Cette nomination, émanée du Vicaire de Jésus-Christ, a rompu les liens qui Nous unissaient si étroitement au diocèse de Chicoutimi, bien que Nous ayons reçu mission de l'administrer en attendant un nouvel évêque. Quelque douloureuse que puisse être pour Notre cœur une si prompte séparation, elle devient un devoir impérieux du moment que telle est la volonté bien connue de l'Évêque des évêques, du Pasteur Suprême. L'obéissance respectueuse à cette souveraine autorité est le caractère distinctif de tous les vrais enfants de l'Eglise. Nous avons fait nos représentations au Saint-Siège, comme c'était Notre droit et aussi Notre devoir ; elles ont été mûrement examinées : maintenant Rome a parlé, la cause est finie ! Nous irons donc mettre au service de notre illustre Métropolitain tout ce que le Ciel Nous a donné de force et d'énergie et un dévouement qui ne s'éteindra que dans le tombeau.

(A suivre.)

Le Mois de Saint Joseph.

“ C'est une pratique salubre et des plus louables, établie déjà en quelques pays, dit Léon XIII dans son Encyclique du 15 août 1889, de consacrer le mois de mars à honorer par des exercices de piété quotidiens, le saint Patriarche.”

“ Dans les endroits où, le 19 mars, consacré au bienheureux Joseph, n'est pas fête de précepte, Nous exhortons les fidèles à sanctifier autant que possible ce jour par la piété privée, en l'honneur de leur céleste patron, comme si c'était une fête de précepte.”

“ Il existe des raisons pour que les hommes de toute condition et de tout pays se recommandent et se confient à la foi et à la garde du bienheureux Joseph.”

“ Les pères de famille trouvent en Joseph la plus belle personification de la vigilance et de la sollicitude paternelle ; les époux, un parfait exemple d'amour, d'accord et de fidélité conjugale ; les vierges ont en lui, en même temps que le modèle, le protecteur de l'intégrité virgineale. Que les nobles de naissance apprennent de Joseph à garder, même dans l'infortune, leur dignité ; que les riches comprennent, par ses leçons, les biens qu'il faut le plus désirer et acquérir au prix de tous ses efforts.”

“ Quant aux propriétaires, aux ouvriers, aux personnes de condition médiocre, ils ont comme un droit spécial à recourir à Joseph

et à se proposer son imitation. Joseph, en effet, de race royale, uni par le mariage à la plus grande et à la plus sainte des femmes, regardé comme le père du Fils de Dieu, passa néanmoins sa vie à travailler et à demander à son labour d'artisan tout ce qui est nécessaire à l'entretien de sa famille."

Si, pendant un mois, on fait chaque jour une pratique de dévotion quelconque en l'honneur de saint Joseph, on peut gagner une indulgence partielle de 300 jours chaque jour du mois, et une *indulgence plénière* un jour du mois, au choix de chacun, à la condition de se confesser, de communier et de prier aux intentions du S. Pontife.

Liste des cas réservés par la lettre pastorale No 198

Archevêché de Québec, 11 février 1892.

Commettront une faute grave qui sera un cas réservé :

1^o Ceux qui vendront, donneront ou distribuèrent de la boisson, pour influencer les électeurs, dans les trois jours qui précèdent et les trois jours qui suivent l'élection, et le jour de la votation, c'est-à-dire sept jours durant.

2^o Ceux qui, pendant les sept jours ci-dessus indiqués, se vendront, ou qui maltraiteront par des voies de fait leur prochain à propos d'élection.

3^o Ceux qui, pendant les sept jours ci-dessus indiqués, donneront de l'argent ou autre chose pour acheter un suffrage ou pour empêcher quelqu'un de voter.

Ce dispositif concerne toute élection quelconque et devra être lu et expliqué deux fois en temps opportun.

E. A. CARD. TASCHEREAU,
Arch. de Québec.

Lettres de Pabbé H.-R. Casgrain

ROME, COLLÈGE CANADIEN, 24 JANVIER 1892.

A M. le Rédacteur de la *Semaine Religieuse* de Québec.

Monsieur le Rédacteur,

Vous voyez que je ne tarde pas à vous envoyer des correspondances, comme je vous l'avais promis. Je ne vous parlerai ni de la traversée, ni de notre passage à travers la France. Nous n'avons fait que trois étapes en Italie avant d'arriver à Rome : Gènes, Pise

et Florence. Nous sommes entrés dans la Ville Eternelle samedi dernier vers midi, 16 janvier. MM. les directeurs du Collège Canadien nous ont reçus à bras ouverts. En entrant ici, on se trouve transporté, sans transition, comme dans un coin du Canada. Mgr Racine, averti de notre arrivée, est venu nous presser la main au salon, et causer avec cet entrain que vous connaissez, de notre voyage et du Canada. Les séminaristes de Québec se sont bientôt joints à lui, et le feu roulant de conversation qui s'en est suivi, est plus facile à imaginer qu'à dire.

Ne soyez pas étonné qu'avant de vous parler de Rome, je vous entretienne de cette nouvelle institution qui nous touche de si près, et qui est certainement destinée à remplir une page très importante dans l'histoire ecclésiastique du Canada. On a beaucoup parlé et on parle encore beaucoup dans notre province du Collège Canadien de Rome; d'après tout ce que j'en ai entendu dire, je crois qu'on ne le connaît que fort imparfaitement; vos lecteurs me sauront donc gré, je pense, de leur en donner des détails circonstanciés.

Le Collège Canadien n'est que dans sa quatrième année d'existence, et déjà il a reçu quarante et un élèves. Cette année, il en compte vingt-quatre, répartis entre les diocèses suivants: huit de Québec, cinq de Montréal, quatre de St-Hyacinthe, deux de Chicoutimi, un de Sherbrooke, un des Trois-Rivières, un de Nicolet, un d'Ottawa et un de Toronto.

Depuis longtemps l'épiscopat canadien sentait le besoin d'une semblable institution au centre de la catholicité, où non seulement les grandes, mais les petites nationalités catholiques sont représentées, telles que la Belgique, la Grèce, la Bohême, etc., etc. L'initiative de ce projet est due à un prélat anglais, le cardinal Howard, qui a fait la bénédiction de la première pierre de l'édifice, dans une occasion solennelle pour le Canada: celle où le cardinal Taschereau se trouvait à Rome pour la prise du chapeau. J'ai encore présent à l'esprit le beau spectacle de cette cérémonie où se pressait une foule de prélats romains, d'ecclésiastiques et d'hommes de distinction. Léon XIII qui avait applaudi de toute sa grande âme à la première proposition de ce projet, et l'avait béni dès son origine, en a suivi les progrès avec la plus vive sollicitude.

L'inauguration du nouveau collège fut faite le 11 novembre 1888. Le cardinal Siméoni, préfet de la Propagande, accompagné de NN. SS. Fabre, Moreau, Duhamel et Lorrain, présenta alors au Pape les directeurs et les élèves de l'institution. Avant de les

béni, le Saint-Père dit ces paroles remarquables :— “ De tous les cadeaux que j’ai reçus à l’occasion de mon jubilé, c’est celui qui m’est le plus cher et le plus agréable.” Et s’adressant aux élèves, il ajouta :—“ Vous êtes douze, comme les Apôtres. J’espère qu’avant peu, vous serez vingt quatre, et qu’ensuite vous augmenterez davantage.

Les vingt-quatre y sont aujourd’hui, et tout fait croire à un rapide accroissement.

Le Collège Canadien est un superbe édifice à quatre étages, situé tout près du Quirinal, à l’angle des rues Quatre-Fontaines et Saint-Vital. C’est un des endroits les plus salubres de Rome. La principale façade qui donne sur la rue Saint-Vital, a un caractère imposant : *nobile palazzo*, disent les Romains. Il est composé d’un vaste corps de logis flanqué de deux ailes qui se prolongent jusqu’à la rue. La cour intérieure qu’il forme est ornée d’une large galerie à colonnade qui sert de lieu de promenade aux élèves et aux directeurs. La vue y est récréée par un joli jardin que M. le professeur, l’abbé Vacher, cultive avec un soin aussi entendu que délicat. Aujourd’hui, 24 janvier, j’y ai cueilli des violettes en pleine terre aux pieds des palmiers et des massifs de lauriers. Des camélias et des roses sont en fleur. Les oranges pendent aux arbres et les citronniers sont couverts à la fois de fleurs, de fruits verts et mûrs.

Au-dessus de la galerie qui est de plein pied avec le premier étage, règne une autre galerie découverte, où, durant les jours brillants et tièdes comme celui-ci, on peut circuler, causer ou dire le bréviaire à son gré. Une troisième promenade s’étend sur le toit : c’est la *loggia* qui domine le voisinage, et où l’on vient respirer l’air matinal, ou bien la fraîcheur du soir après les chaleurs du jour. On y jouit d’une vue magnifique de Rome.

Suivez-moi maintenant dans l’intérieur du collège, et vous en admirerez les belles et judicieuses divisions. Tous les escaliers sont en marbre, les corridors larges et très hauts, les appartements bien éclairés. Il n’y a pas moins de dix-sept chambres pour les étrangers, toutes bien chauffées. Une soixantaine d’étudiants peuvent être logés confortablement. Disons en passant que ceux qui s’y trouvent actuellement sont des plus satisfaits. La bibliothèque est déjà pourvue de tous les livres essentiels aux études ecclésiastiques. Une très belle et spacieuse infirmerie, munie d’une chapelle spéciale, d’un calorifère et d’une cuisine particulières, et qui, au besoin, sera desservie par des religieuses, est prête à recevoir les malades, lesquels heureusement n’existent pas dans la maison. Je ne parle pas des bains, de la buanderie (tout le blanchissage se

fait dans le collège), ni des autres améliorations modernes dont l'aménagement ne laisse rien à désirer.

Afin de bien me rendre compte de toutes choses, et en faire part à vos lecteurs que cela ne peut manquer d'intéresser, je suis descendu jusque dans les caves, où j'ai admiré une ordonnance non moins belle que dans les étages supérieurs.

J'ai réservé pour la fin la description de la chapelle, car elle mérite une attention toute spéciale et un examen attentif. Elle offre un coup d'œil ravissant avec sa voûte ogivale supportée par d'élégantes colonnes, avec sept autels en marbre ornés de tableaux dont s'enorgueilliraient nos églises. La lumière tombant des voûtes et discrètement ménagée, donne à ce petit sanctuaire un air recueilli qui appelle la dévotion. *Il fait bon d'être ici*, se dit-on tout bas, en sortant des exercices de piété auxquels nous prenons part avec les élèves. Nos deux évêques présents à Rome, Mgr Racine et Mgr Gravel, dont les prie-Dieu occupent une place d'honneur près du chœur, et que nous y voyons chaque jour agenouillés, rendent plus délicieuses encore, par le souvenir de la patrie lointaine, l'impression que nous ressentons après les instants de prière que nous passons dans ce petit sanctuaire.

Je ne vous apprendrai rien de nouveau, en vous disant que tous nos évêques tiennent au Collège Canadien de Rome comme à la prunelle de leurs yeux. Durant les jours mauvais que le Canada traverse actuellement, c'est une des plus grandes espérances de l'avenir. Si nous sommes sauvés, ce sera, comme au lendemain de la conquête, par le clergé. Il est donc plus que jamais nécessaire qu'il soit à la hauteur de sa mission. Et comment le sera-t-il, si ce n'est par un surcroît de science et de vertus? Et où les puisera-t-il principalement, si ce n'est à la source même du catholicisme? C'est ici que viendra se former, d'âge en âge, cette phalange d'ecclésiastiques choisis par les évêques, qui viendront ensuite répandre la bonne odeur de Jésus-Christ et les doctrines les plus saines de l'Eglise dans nos paroisses canadiennes, lesquelles, grâce à Dieu, sont encore remplies de foi et prêtes à recevoir cette fortifiante nourriture qui leur est absolument nécessaire pour résister aux dangereuses influences qui les entourent.

Au sortir d'un entretien sur ce sujet, Mgr de Sherbrooke nous disait:— "Il n'y a pas un Canadien, prêtre ou laïque, digne de ce nom, qui ne doive faire des vœux et adresser à Dieu de ferventes prières pour le succès de cette fondation, l'une des plus importantes de ce siècle pour le Canada."

L'abbé H.-R. CASGRAIN.

ROME, COLLÈGE CANADIEN,
Dimanche, 31 janvier 1892.

A M. le Rédacteur de la *Semaine Religieuse* de Québec.

Monsieur le Rédacteur,

Dans ma première correspondance sur le Collège Canadien de Rome, je ne vous en ai fait connaître, pour ainsi dire, que le corps ; il me reste à vous en montrer l'âme. Je ne vous ai, en effet, parlé que de l'édifice matériel, et de son organisation. Vous n'en connaissiez que la partie la moins importante, si vous n'étiez mis au fait de son fonctionnement.

Au Canada, on se fait en général une fausse idée des collèges que les différentes nations catholiques possèdent à Rome, on les assimile ordinairement à nos collèges ou séminaires canadiens. Il n'en est pas ainsi. Ce sont purement et simplement des pensionnats où les élèves vivent en communauté et reçoivent la formation ecclésiastique. Dans le Collège Canadien, la plupart des étudiants (20 sur 24) sont prêtres, et par conséquent, formés d'avance aux vertus et à la discipline de leur état. C'est un grand avantage ; et je puis dire, avec connaissance de cause, que l'intention de nos évêques est d'envoyer surtout des prêtres étudier à Rome. D'abord les évêques sont ainsi sûrs de leur vocation ; ensuite ils veulent qu'ils soient doublement saints, puisqu'ils ont l'occasion de devenir doublement instruits. Autrement il vaudrait mieux qu'ils ne vinssent pas ici ; car (c'est l'Esprit-Saint qui le dit,) la science enfle, enorgueillit. Elle est une arme dangereuse qui blesse et tue même quelquefois celui qui ne sait pas s'en servir.

Le second cours de Grand Séminaire, que font ici nos prêtres étudiants, prémunit contre ce danger ; et cela d'autant plus efficacement que la direction du collège est entre les mains d'une Congrégation dont le but spécial est la formation du clergé.

Les cours de théologie, de droit canon, d'histoire ecclésiastique, etc., se donnent en dehors de la maison, dans les quatre grandes institutions romaines connues du monde entier : la Propagande, l'Apollinaire, le Collège Romain et celui de la Minerve. Les professeurs des deux premières sont des prêtres séculiers ; ceux du Collège Romain sont des jésuites, et ceux de la Minerve, des dominicains. Les plus remarquables de ces professeurs, tous éminents d'ailleurs, sont, m'assure-t-on, Mgr Satolli, de la Propagande, qui a visité le Canada, l'année dernière, et dont on se rappelle le magnifique discours, dans la salle des promotions à l'Université Laval, et le P. Lépidi, de l'ordre de St-Dominique. Je suis allé entendre celui-ci ces jours derniers, et je ne suis pas surpris

de la haute réputation dont il jouit. C'est un fort bel homme, dans la force de l'âge, un peu chauve, avec une figure énergique, des traits accentués, en un mot, une de ces têtes que Léonard de Vinci aurait aimé à peindre. Il donnait, ce jour-là, les preuves de la présence réelle de Notre-Seigneur dans l'Eucharistie. Sa parole distincte, nullement précipitée, permettait de le comprendre facilement, malgré la prononciation italienne du latin. Son argumentation claire et serrée est rehaussée par une éloquence naturelle qui captive l'attention.

N'allez pas croire cependant que le P. Lépidi soit une exception parmi les professeurs de Rome. Tous sont choisis, comme bien vous le pensez, parmi les hommes les plus éminents dans l'Eglise, et parmi ceux qui sont les mieux doués pour le professorat. Je ne mentionnerai qu'un nom de plus, celui du P. Billot, célèbre thomiste chez les jésuites. On conçoit quel profit doivent retirer de pareils cours, des ecclésiastiques qui, comme les nôtres, sont presque tous préparés aux fortes études par plusieurs années passées dans l'enseignement. Sur les vingt prêtres canadiens qui sont ici, pas moins de six ont été directeurs de collège ou de séminaire ; presque tous les autres ont exercé le professorat plusieurs années : quelques-uns même y ont joint le ministère pastoral. Ce sont par conséquent des esprits mûrs, accoutumés à l'étude, ayant acquis de l'expérience, en un mot, se trouvant dans les meilleures conditions pour acquérir une science solide.

Ajoutez à cela le rare avantage de vivre dans une atmosphère scientifique, où la conversation roule habituellement sur les hautes questions, de voir et d'entendre une foule de personnages distingués dans l'Eglise et dans le monde, de causer avec un bon nombre d'entre eux ; et, ce qui est plus important encore, d'apprendre à bien connaître les différentes Congrégations romaines, leur organisation et leur fonctionnement. De retour au Canada, lorsque les élèves ont conquis leurs degrés, ces connaissances sont pour eux d'un usage et d'une utilité quotidienne, et ils les répandent autour d'eux, parmi les autres membres du clergé.

J'allais oublier un détail important, celui relatif aux répétiteurs. Il y en a déjà un attaché au Collège Canadien, et ce n'est ni plus ni moins qu'un homme désigné d'avance par la rumeur publique comme devant remplacer un jour Mgr Satolli, l'abbé Chiesa. C'est Mgr Satolli lui-même qui l'a fait choisir par les supérieurs de St-Sulpice. Ce répétiteur dont les cours sont payés par le collège, vient trois fois par semaine y donner des leçons. Dans un avenir prochain, il y en aura d'autres, résidant dans la maison même, qui

seront continuellement à la disposition des étudiants pour répondre à leurs questions, les accoutumer à la scholastique et à l'argumentation. En outre, tous les dimanches et les jeudis, il se donne à l'Académie des Nobles et ailleurs des conférences publiques auxquelles nos élèves sont libres d'assister. Ces conférences qui ont pour sujet la philosophie, le droit canon, l'archéologie, etc. etc., sont faites par les professeurs les plus distingués de Rome, soit prêtres, soit laïques, par des cardinaux même. M. de Rossi, l'archéologue connu du monde entier, est du nombre des professeurs.

Je termine ici ces remarques bien trop sommaires. C'est aujourd'hui dimanche; la cloche de la communauté va nous appeler dans l'instant au salut du Saint-Sacrement, après lequel nous réunirons au réfectoire pour le souper. Pendant le repas, on se croit absolument dans un séminaire du Canada. Toutes les figures qui nous entourent, nous sont familières. A la table des directeurs, voici, en face de M. le Supérieur, Mgr Racine; de chaque côté de celui-ci, deux vice-recteurs canadiens, l'abbé Proulx, de Montréal, et l'abbé Leclair, du Collège Canadien; à la droite du supérieur Mgr Têtu; en face de moi, M. le curé de la Basilique de Québec. La lecture se fait par les élèves qui se passent le livre plusieurs fois pendant le repas. Toutes ces voix nous sont connues. On vient de terminer la lecture de *l'Esquisse de Rome chrétienne* par Mgr Gerbet; on commence celle de *Rome chrétienne*, par la Gournerie. Ces lectures ne sauraient être mieux choisies pour préparer à la visite des monuments de Rome. Mgr Racine me glisse tout bas à l'oreille ce texte si bien approprié à la circonstance: *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum*. Qu'il est bon, qu'il est doux pour des frères d'habiter ensemble. Les larmes me vinrent aux yeux en entendant ces touchantes paroles. Cette joie de se trouver réunis, si loin du foyer natal, est rendue plus exquise par la pensée du voisinage du Vicaire de Jésus-Christ, et de tant de lieux saints, privilégiés entre tous, que renferme la capitale du monde chrétien.

Vous enviez notre bonheur, je le conçois. Adieu jusqu'à ma prochaine lettre.

L'abbé H.-R. CASGRAIN.

BULLETIN JUDICIAIRE

COUR D'ÉCHIQUIER

JUGÉ: — 1^o Que la Couronne est responsable des blessures qu'une personne a reçues sur des travaux publics, par suite de la négli-

gence dont se rend coupable un de ses officiers agissant dans les limites de son devoir.

2° Que celui qui force un enfant à descendre d'un train en mouvement, est coupable de négligence.

3° Que, dans une action en dommages pour blessures provenant d'une telle négligence, on ne peut invoquer comme défense le fait que l'enfant n'avait pas le droit d'être sur tel train.

A travers le monde des nouvelles

Québec.—Les Quarante-Houres auront lieu à Saint-Roch de Québec, le 28 ; au couvent de Saint-Thomas, le 1er mars ; à Saint-Joseph de la Beauce, le 2 ; à Saint-Nérée, le 5.—Le mouvement du pèlerinage au sanctuaire de Sainte-Anne de Beaupré, en 1891, a été comme suit : Pèlerins 115,290 ; pèlerinages organisés, 130 ; communions, 117,000 ; messes, célébrées, 4,985 ; objets offerts en ex-voto, 90.—M. l'abbé D. Garon a été transféré du vicariat de Saint-Basile à celui de Saint-Jean-Baptiste de Québec.—Le jubilé épiscopal de S. G. Mgr Lafêche et les noces d'or de Mgr Caron, ont été célébrés solennellement le 24 et le 25 février. Le premier jour, la messe a été chanté par Mgr Caron, et le sermon de circonstance a été donné par le supérieur du séminaire de Saint-Hyacinthe, et, le dernier jour, il y a eu messe pontificale par Mgr Lafêche, et sermon de circonstance par le R. P. Fièvez.

Ontario.—M. l'abbé P. Vincent a été nommé assistant du curé de Renfrew.

Rome.—Le Collège des Cardinaux ne compte en ce moment que 59 membres. On pense que les chapeaux vacants vont être donnés au primat de Pologne, à l'archevêque de Breslau, à Mgr Azarian, archevêque arménien, au primat d'Irlande, à l'archevêque de Cagliari, au patriarche de Jérusalem, à un évêque du Piémont, et à trois évêques français.—Il n'y a actuellement, pour toute l'Egypte, qu'un archevêque catholique, résidant à Alexandrie, et investi en même temps des pouvoirs de vicaire apostolique pour l'Afrique centrale. Dans les autres villes de l'Egypte, ce sont les supérieures des couvents de Franciscains qui administrent les intérêts catholiques. Il n'est pas étonnant que Rome songe sérieusement au rétablissement de la hiérarchie dans ce pays.—Léon XIII a rappelé le nonce accrédité auprès du gouvernement du Brésil.—Mgr Tizzani, patriarche d'Antioche, vient de mourir à Rome, à l'âge de 81 ans. C'était l'un des plus savants prélats de ce siècle.

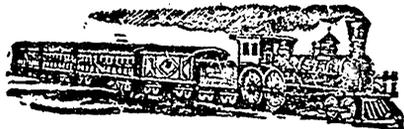
Il a publié, entre autres ouvrages, une grande histoire des conciles. Il possédait pour ainsi dire par cœur son immense bibliothèque.—Le P. Denza, directeur de l'Observatoire du Vatican, vient d'être créé officier de la Légion d'honneur.

Angleterre.—Oxford aura bientôt une statue du cardinal Newman. Le site du monument sera en face de l'entrée principale du collège de la Trinité, dont Newman était membre quand il se fit catholique.

France.—La cause de canonisation du Bienheureux de-La-Salle est toujours pendante en cour de Rome, en attendant qu'une guérison réunissant toutes les conditions demandées par la Sacré Congrégation des rites, comme un miracle de premier ordre, se soit produite depuis le décret de Béatification.—L'*Union de l'Ouest*, dont nous avons annoncé la suspension, n'était pas l'organe de Mgr Freppel, mais du comte de Falloux ; et L'*Anjou*, organe de l'ancien évêque d'Angers, se porte à merveille.—En 1891, un million de pèlerins ont visité le sanctuaire de Montmartre.—La ligue populaire pour le repos du dimanche, a tenu un congrès national à Paris, du 9 au 11 février.—Comme il y a en France 36,143 communes, les libres et indépendants électeurs auront à élire, le premier mai : 36,143 maires ; 464,999 conseillers municipaux ; 1,440 conseillers généraux et 1,600 conseillers d'arrondissement.—Mgr d'Hulst, recteur de l'Institut Catholique de Paris, a été choisi par le comité électoral de Brest, et sera le candidat des catholiques de cette circonscription. On dit que son élection est assurée.—L'épiscopat français tout entier a donné son adhésion à la Déclaration cardinalice.—Le comte John de Salis-Soglio, secrétaire de la légation anglaise et gendre de feu le prince Chimay, s'est converti au Catholicisme. Les Salis-Soglio sont une très ancienne famille anglaise et protestante.

Allemagne.—L'empereur a voulu entourer d'un éclat extraordinaire la cérémonie de la prestation du serment faite par le primat de Pologne, Mgr Stablewski, évêque nommé de Gnesen et Posen. C'est entre les mains de l'empereur que l'évêque polonais a prêté serment. Puis il a été reçu par l'impératrice et invité à leur table. A son tour, le ministre des cultes a donné un dîner officiel en l'honneur de Mgr Stablewski.

CATECHISME
DE L'ENCYCLOPÉDIE SUR LA CONDITION DES OUVRIERS
A VENDRE Au bureau de la "SEMAINE RELIGIEUSE."
 PRIX : 5 cents l'exemplaire ou 3 piastres le cent



CHEMIN DE FER

* * **QUEBEC, MONTMORENCY ET CHARLEVOIX** * *

— DE QUEBEC A STE-ANNE DE BEAUPRE —

ARRANGEMENTS D'HIVER

Commencant **LUNDI** le 19 octobre 1891, les trains circuleront comme suit :

LA SEMAINE

Laissent Québec pour Ste-Anne, à 7.55 a. m. et 5.40 p. m.
 Arrivent à Québec de Ste-Anne, à 7.10 a. m., 1.05 p. m.,

AVIS

Les **SAMEDIS**, le train laissera Ste-Anne à 12.30 p. m., au lieu de 12.00, et arrivera à Québec à 1.35.

LE DIMANCHE

Laissent Québec pour Ste-Anne, à 7.45 a.m. 2.00 p.m. 5.40. p. m.
 Arrivent à Québec de Ste-Anne, à 7.10 a. m. et 1.05 p. m., 5.05 p. m.

Pour les tarifs et ceux du fret et des passagers s'adresser au Surintendant.

G. S. CRESSMAN, Gérant.

W. R. RUSSELL, Surintendant.

LE CATECHISME

des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa, se vend à l'Archevêché de Québec, au prix de \$50.00 le mille. Pour toute commande de moins d'un mille, il faut s'adresser, non à l'Archevêché, mais aux libraires.

" Cette édition, dit S. E. le Cardinal Taschereau, (2e page du catéchisme), est la seule dont il est permis de faire usage dans les provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa. "

GÉRVAIS & HUDON

IMPORTATEURS D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

DE FRANCE, D'ALLEMAGNE, DES ETATS-UNIS ET DE FABRIQUE
 CANADIENNE.

PIANOS :

Heintzman & Cie.,
 Wm. Bell & Cie.,
 Dominion & Cie.,
 Decker Bros. N.-Y.,
 Schiedmayer, etc

HARMONIUMS :

Wm. Bell & cie.,
 Dominion & Cie.,
 Cornwall & Cie.,
 Burdet & Cie.,
 Scheidmayer, etc.

MACHINES A COUDRE

NEW WILLIAMS, LE DAVIS (A ENTRAINEMENT VERTICAL.)

COFFRES DE SURETÉ (Safes) VITRINES POUR COMPTOIR.

219, Rue ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUEBEC.
 Téléphone, 278.

Téléphone 563 | **PIANOS** | Téléphone 568

Nous venons de recevoir directement des différentes MANUFACTURES DE REPUTATION DES ETATS-UNIS et du CANADA ci-dessous mentionnées, un grand assortiment de **PIANOS** carrés et droits, de petits et grands formats, fabriqués avec toutes les améliorations modernes et avec les meilleures qualités de matériaux, y compris les bois les plus riches, tels que le Magnolia, l'Acajou, le Noyer Français ondulé, le bois de Rose, etc., etc., etc.

HALLET, DAVIS & Co..... De Boston | O. NEWCOMB & Co De Toronto
SCHUBERT PIANOS Co..... De New-York | MENDELSSOHN PIANOS Co. "
EVANS BROTHERS Co. De Ingersoll.

HARMONIUMS-ORGUES ET HARMONIUM DE SALON

De THOMAS & Co. DCHERTY & Co. à un et deux claviers et pédaliers.

Accords de Pianos et Orgues etc. — M. Alfred Hutchison, accordeur pendant nombre d'années de la ci-devant maison BERNARD & ALLAIRE, est attaché à notre établissement où l'on est prié de s'adresser pour ses services.

MUSIQUE NOUVELLE sacrée et profane, vocale et instrumentale, reçue chaque semaine d'Europe et des Etats-Unis.

BERNARD, FILS & Cie, | EDITEURS DE MUSIQUE

COIN DES RUES

ST-JEAN ET STE-URSULE, HAUTE-VILLE.

En face de M. McWilliam, confiseur)

J. GOSSELIN

AVOCAT

4, RUE S.-PIERRE. QUÉBEC

≡ VIGNOBLES CANADIENS ≡

COMTE D'ESSEX, SANDWICH, ONT.

ERNEST GIRARDOT ET CIE., PROPRIÉTAIRES

Vin de Messe approuvé par S. E. le Cardinal Tachereau et tous les Evêques de la Puissance. Vin de Table ou Claret de première qualité.

Pour prix, etc, s'adresser à Ernest GIRARDOT et Cie, Sandwich, Ontario, ou à M. J.-A. LANGLAIS, Québec.

J.-B. LASNIER ET FILS

MANUFACTURIERS DE CIERGES, NOTRE-DAME DE LÉVIS

SPECIALITES: CIERGES pour services, pour Quarante-Heures, et pour culte en général; Bougies, veilleuses, confection de FLEURS et de CROIX EN CIRE, réparation des CHEMINS DE CROIX EN CIRE, VIN DE MESSE et de TABLE de première qualité et recommandé par les analystes.

PRIX REDUITS—Conditions de paiement et vente à commission ou par dépôt fait, à la volonté des acheteurs.

N. B.—La maison **LASNIER ET FILS** mérite par son honorabilité la confiance du public.